



PREFECTURE DE LA HAUTE-CORSE

Bastia, le 9 novembre 2007

**DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES
ET DES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DES COLLECTIVITES LOCALES**

REFERENCE A RAPPELER : DLPCL/BCL/MDF

AFFAIRE SUIVIE PAR : Mlle FORNESI

TELEPHONE : 04.95.34.50.86

TELECOPIE : 04.95.34.51.06

N° 2007/29

Le Préfet de la Haute-Corse
à

Monsieur le Président du Conseil Général

**Mesdames et Messieurs les Maires de
la Haute-Corse**

**Mesdames et Messieurs les Présidents
d'établissements publics de coopération
intercommunale**

**Mesdames et Messieurs les Présidents des
Syndicats Mixtes**

**(en communication de MM.les Sous-Préfets de
Calvi et de Corte)**

Objet : Ouverture de la Base Nationale sur l'InterCommunalité (BANATIC).

P.J : 1 notice.

Je vous informe que la Direction générale des Collectivités territoriales a procédé, le 15 octobre 2007, à la mise en service d'une nouvelle base de données consacrée exclusivement aux informations sur l'intercommunalité en France dénommée « BANATIC », accessible à l'adresse suivante www.banatic.interieur.gouv.fr.

Ce site officiel, alimenté par les bases départementales de données intercommunales gérées par les préfetures, permet de rechercher et de télécharger les principales informations sur les groupements de communes en France, par région et par département, à savoir, leur périmètre, leurs compétences ou encore leurs modes d'organisation et de financement.

Il a également pour ambition de répondre aux principales questions relatives à l'intercommunalité, une veille juridique permettant de consulter les textes de lois et circulaires en la matière y est tenue à jour.

.../...

Ce site est complémentaire de la base ASPIC, qui contient des données plus précises sur les communes et établissements publics de coopération intercommunale de la Haute-Corse laquelle est accessible directement par le lien disponible sur le site internet de la préfecture de la Haute-Corse www.haute-corse.pref.gouv.fr rubrique Collectivités territoriales – Intercommunalité – Base de données.

Je tenais à vous en informer.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire général


Jean-Marc MAGDA

BANATIC

BAse NATionale sur l'InterCommunalité



**La Direction Générale des Collectivités Locales
annonce l'ouverture d'une
BAse NATionale sur l'InterCommunalité :**
www.banatic.interieur.gouv.fr

➔ BANATIC est une BAse NATionale d'informations sur l'InterCommunalité en France.

➔ BANATIC met à disposition des informations sur tous les groupements de communes et syndicats, concernant leur périmètre, leur mode d'organisation et de financement ainsi que leurs compétences.

➔ BANATIC est alimentée selon une périodicité trimestrielle par les bases départementales de données intercommunales gérées par les préfetures.

**Recherchez et téléchargez
les données sur
l'intercommunalité**
Retrouvez les données
concernant les différentes
formes de groupements
dans la rubrique :
Données chiffrées

Données Chiffrées

- France
- Région / Département
- Recherche de groupements
- Archives

**Une question sur
l'intercommunalité ?**
Définitions, lois,
publications, liens...
retrouvez toutes ces
informations dans la
rubrique :
Pratique

Pratique

- Fiches détaillées par catégorie juridique d'EPCI
- Lois et circulaires
- Questions parlementaires
- Publications
- Glossaire
- Liens utiles

BANATIC

BAse NATIONALE sur l'InterCommunalité



www.banatic.interieur.gouv.fr

QUELLES INFORMATIONS SONT DISPONIBLES SUR BANATIC ?

➔ Quelle est la liste des groupements de mon département avec leurs coordonnées?
Quelles sont les communes de ma région appartenant à un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) ayant la compétence « Eau » ?
Retrouvez ces informations dans la rubrique « Données chiffrées ».

➔ Ma commune fait-elle partie d'un ou plusieurs groupements ?
Effectuez une « Recherche de groupements » rapide ou experte.

➔ Comment peut-on dissoudre un groupement ? Comment sont formés leurs bureaux ?
Quelles compétences doivent-ils prendre ?
Consultez les « Fiches détaillées par catégorie juridique d'EPCI » ainsi que la rubrique « Lois et circulaires » qui reprennent les fondements juridiques de chaque groupement.

➔ Que signifient les abréviations CA ou SIVOM ? Qu'est-ce que la fiscalité propre ?
Qu'entend-on par nature juridique des EPCI ?
Définitions et abréviations sont disponibles sur la page « Glossaire ».

BANATIC C'EST EGALEMENT UN « ESPACE RESERVE AUX PREFECTURES » :

Espace Réservé aux préfetures

- Présentation
- Code d'Accès
- Se connecter

Département

- Choix -

Identifiant

Mot de passe

Connexion

➔ Comprenant un guide d'utilisation d'ASPIC et BANATIC.

➔ L'accès à des données utiles pour la saisie dans ASPIC.

➔ Les indicateurs de cohérence des données des bases ASPIC.

➔ Les documents de suivi de projet ASPIC-BANATIC et une Foire aux Questions.